

NOUVELLES DE ROME

On se prépare à célébrer en France, cette année, avec toute la solennité possible le 14^e centenaire du baptême de cette nation dans la personne de son roi Clovis. C'est à Reims que les fêtes doivent avoir lieu. Son Eminence le Cardinal Langénieux, archevêque de Reims, a écrit en décembre dernier, à Sa Sainteté Léon XIII, lui exposant qu'il croyait le moment venu de mettre à exécution ce projet que Sa Sainteté a déjà béni et encouragé, et lui demandait d'accorder à la France un jubilé national à cette occasion.

Dans sa réponse le Saint Père exprime sa satisfaction du désir de l'associer à cette sainte et patriotique entreprise. Ce baptême du royaume des Francs et les conséquences historiques de cet événement remarquable, ont été de la plus haute importance pour ce peuple et pour la chrétienté elle-même. Il ne peut rester étranger à ces fêtes, lui qui n'a cessé de donner à la France des témoignages persévérants de son affection paternelle, et il se sent touché en pensant aux desseins adorables de la Providence sur une nation tant de fois choisie comme un puissant instrument pour la dilatation du règne de Jésus-Christ. Mais afin que de telles solennités apportent à la France les fruits de salut que le Saint-Père lui souhaite, il est absolument nécessaire que cette nation comprenne et apprécie le bienfait dont elle célèbre le souvenir. Ce bienfait de sa régénération dans le Christ incomparable en lui-même, est mémorable aussi par les résultats de grandeur morale, de prospérité civile, d'entreprises glorieuses qui en découlèrent toujours pour la France. Il prie Dieu